

RéginéA

Le mag qui ne manque pas d'air



Retrouvez-nous sur www.ville-erquy.com | N° 13 février 2022

ERQUY
l'air qu'il vous faut !



Cela fait 18 mois, je me suis engagé avec toute une équipe dans un mandat où énergie et temps sont très sollicités. Je peux compter sur mes collègues du Conseil Municipal pour ce soutien, je les en remercie.

Les élus se sont mis rapidement au travail en s'engageant dans leurs responsabilités. Ils sont à l'image de beaucoup de réginéennes et réginéens : actifs, ouverts et investis !

Un grand merci à l'ensemble des agents, administratifs et techniques, pour leur grande implication dans leurs dossiers et sur le terrain.

Erquy est reconnue pour sa dynamique associative, je remercie les présidents des associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir cette vie locale tellement importante pour le bien vivre ensemble.

Je remercie les enseignants, particulièrement touchés cette année, pour le savoir qu'ils transmettent à nos enfants. Notre école est fondamentale pour nos plus jeunes, pour leur donner des clefs de connaissance, de réussite, de liberté et elle est importante aussi pour l'avenir de notre commune.

Erquy vit au rythme de celles et ceux qui la font vivre chaque jour, qui sont le cœur battant, dans leur diversité, de notre commune : ses habitants, ses artisans et commerçants, ses agriculteurs, les marins, l'ensemble de ses personnels soignants, aidants, accompagnants, ses policières, ses pompiers, ses jeunes, ses moins jeunes, ses seniors ... c'est vous tous qui donnez vie à notre commune et la rendez accueillante, active et solidaire !

Soyez-en tous très vivement remerciés.

Un mot enfin, pour tous ceux qui sont en première ligne depuis le début de l'épidémie et qui se battent contre le virus. Ils se battent, pas pour eux mais pour nous, nos amis, nos familles. Ne les oublions pas, nous les connaissons et ils se reconnaîtront. Merci.

Pour 2022 notre cap reste le même, tout en faisant le choix de maintenir les investissements pour le futur et ne pas tomber dans un immobilisme qui ferait mourir notre commune.

Il est important de porter des projets, d'avoir des ambitions pour pouvoir exister dans l'avenir et, ainsi, conserver les services qui sont attendus par les habitants. Il est donc de notre devoir de prendre les bonnes décisions.

Notre commune a été particulièrement marquée par le nombre de décès cette année. C'est avec une pensée émue que nous adressons à leurs familles et à leurs proches, qui sont dans la peine, nos sincères condoléances.

Terminons sur quelques points plus heureux !

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont installés sur notre commune et nous adressons nos plus sincères félicitations aux enfants nés en 2021 et résidents à Erquy.

— HENRI LABBÉ
MAIRE D'ERQUY

2

Contribution

Vous faites des photos ? Vous aimez notre village ? Proposez-nous une photographie pour figurer en couverture de ce prochain magazine. Chaque mois, nous en choisirons une parmi celles reçues : les clichés doivent être en noir & blanc (ou transformés par nos soins en noir & blanc), de résolution suffisante (environ 2600 x 3000 p. minimum) et être pris à Erquy.

Proposez-nous également des articles ! Envoyez chaque mois votre contribution à :

▪ reginea@erquy.bzh



PHOTO CHRISTINE ROUXEL

Mensuel édité par la Commune d'Erquy.

Directeur de la publication : Henri Labbé. **Comité**

éditorial : municipalité d'Erquy. **Rédacteur en chef :**

Léo Pouget. **Rédaction et mise en page :** Alban

Sorette. **Photographes :** Christine Rouxel (couverture),

Josyane Bertin, Pierrick Ménard. **Création graphique :**

ATSU. **Impression :** Imprimerie Hercouët, Lamballe.

Distribution : La Poste.

Magazine imprimé sur papier couché recyclé satin blanc (PEFC) 130 g avec encre végétale.

P3 | C'EST DANS L'air

Gestion des déchets, redevance incitative et bien-vivre ensemble

P4 | APPEL D'air

Affaires scolaires, on rénove, on innove

P5 | VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Le corps est le temple de l'esprit

P6 | ÇA PEUT VOUS PLAIRE

Mois du livre en Bretagne

P7 | TRIBUNE POLITIQUE

Expression

P8 | aire DE RENCONTRE

Yves Hamon

VIE DE LA CITÉ

Gestion des déchets

redevance incitative et bien-vivre ensemble

En ce début d'année nous sommes passés au nouveau système de collecte des déchets ménagers par LTM, notre communauté d'agglomération qui gère la compétence *Collecte et traitement des déchets*.

Comme pour tout changement il peut être un peu perturbant, le temps que nous ayons intégré dans quelle zone 1 ou 2 d'Erquy nous sommes, quels sont les jours de levée des bacs marrons et jaunes, leur fréquence et surtout comment va être calculée notre redevance incitative, puisqu'elle devrait avoir un impact sur notre pratique de dépôt soit dans les bacs, les colonnes enterrées ou à la déchetterie. ⁽¹⁾

Il nous semble important de bien comprendre les raisons de la mise en place de ce nouveau système pour nous motiver à l'utiliser au mieux pour le bien de tous.

Tout d'abord il s'inscrit dans le cadre de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 qui prévoit que les collectivités territoriales progressent vers la généralisation d'une tarification incitative d'ici 2025. La Loi NOTRe impose également l'harmonisation du service et des différentes modes de financement du service des déchets présents sur une même collectivité. ⁽²⁾

Nous savons que le problème de la masse des déchets qui augmente chaque année se pose partout et dans toutes les communes et que la protection de notre environnement nécessite de mieux contrôler, de réduire notre production de déchets et d'améliorer leur traitement. Et cela a aussi un coût dont il faut bien prendre conscience.

Ce que l'on cherche avec cette réforme c'est à :

- réduire la quantité de déchets enfouis ;
- encourager à mieux trier les déchets pour améliorer le recyclage ;
- appliquer un système de facturation plus juste et équitable ;
- maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers.

La redevance incitative vise à provoquer des changements de comportements : elle remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) jusque là intégrée à la taxe d'habitation et récupérée, en cas de location, dans les charges locatives.

Elle sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : la collecte, la déchetterie, le traitement et le développement de nouvelles filières de recyclage.



Elle est incitative dans la mesure où son montant dépend de la quantité de dépôts que vous allez effectuer pendant l'année au-delà de votre forfait de base.

Trions plus, trions mieux (bacs jaunes, colonnes) : à nous de mieux gérer nos emballages, nos papiers, nos plastiques, tout ce qui peut avec le tri être recyclé. Nous avons abandonné les sacs plastiques au supermarché, nous pouvons faire attention à préférer les produits en vrac, à réutiliser les sacs papiers, de même que pour la planète nous devrions privilégier le local. Lorsque vous mettez vos bouteilles ou bocaux en verre dans les colonnes ils sont réutilisés. De même pour vos plastiques, vos textiles. D'après différentes études, notre marge de progrès sur le tri est importante. La levée des bacs jaunes n'est pas comptabilisée, de même que l'accès aux colonnes de tri (emballages, plastique, verre, textiles).

Réduisons nos déchets ménagers : utilisons le compostage, lorsqu'il est possible, nourrissons quelques poules peut être ! Et puis changeons notre rapport à la nature, jardinons différemment, tondons moins, utilisons l'herbe de la tonte, optimisons les tailles des arbustes ...

Vous êtes déjà nombreux à le faire, c'est donc possible !

En cohérence avec le système de la redevance incitative, les conteneurs ouverts vont disparaître. Pour que cette réforme soit réussie nous devons tous y participer en « jouant le jeu » : rester dans notre forfait, en utilisant nos bacs, les colonnes enterrées, la déchetterie dans le respect des consignes, sans essayer de contourner le système en abandonnant nos déchets dans la nature « parce que comme ça je ne dépasserai pas mon

forfait » ou tout simplement parce que c'est plus simple, moins contraignant. ⁽³⁾

Dans les premiers jours de la mise en place de la réforme nous avons assisté à des abandons de sacs au pied des colonnes et ailleurs et plus grave encore, à un amas de vieux matériels qui auraient dû terminer à la déchetterie et qui ont été déposés devant les locaux du Secours populaire et du Secours catholique. Ce mépris du travail de ces associations caritatives est insupportable et nous en appelons au respect mutuel et à la responsabilité de chacun.

Le « vivre ensemble » dont on parle tant commence là, dans le respect des règles communes, pour le bien-être de tous.

Un vœu de début d'année : évitons de rentrer dans un système incivilités / répressions, choisissons plutôt la voie de la responsabilité et de la solidarité.

— Marie-Camille MAZARÉ

Adjointe au Maire

Vie culturelle, associative et intergénérationnelle

⁽¹⁾ Lamballe Terre & Mer - info déchets ménagers : 02 96 50 13 76
contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

⁽²⁾ Malgré ce principe d'égalité de traitement entre toutes les communes de LTM, nous avons obtenu, en tant que station classée de tourisme une option Badge d'accès aux colonnes enterrées (7 levées, 17 dépôts) qui peut être plus adaptée aux résidences secondaires.

⁽³⁾ A titre d'exemples simples, si vous voulez, en plus de votre forfait de base :

- une levée supplémentaire (au-delà de 12/an) de votre bac marron, selon sa taille, il vous en coûtera entre 2,38 et 5,78 € ;
- avec votre badge Colonne enterrée pour déchets ménagers, une ouverture supplémentaire 1,02 € ;
- un passage supplémentaire (= au-delà de 12/an) à la déchetterie 8 €.

VIE CITOYENNE

Affaires scolaires

on rénove, on innove !

Le Conseil Municipal a voté le budget de rénovation de l'école Joseph Erhel.

Isolation extérieure prévue, remplacement des ouvrants actuels par des fenêtres et portes à double vitrage. C'est le cabinet d'architectes « CRAS » qui en a la charge et plus spécifiquement Manon Piéto, installée depuis peu à Erquy. L'isolation se fera par l'extérieur, avec la pose de plaques. Les baies vitrées seront agrémentées de carreaux de couleur. Chaque salle sera équipée d'une ventilation double flux.

Rénovation intérieure : les classes seront plus grandes, réaménagées pour être plus fonctionnelles, plus confortables, des salles d'activité et de motricité sont prévues ainsi qu'une grande salle de sport. La maternelle et l'élémentaire bénéficieront d'une classe supplémentaire. C'est l'espoir d'effectifs qui augmenteraient à l'avenir.

Construction d'une galerie extérieure permettant une meilleure communication et circulation entre les deux écoles. Ce sera aussi le lieu d'exposition des travaux d'enfants, et un préau abritera les élèves en cas de mauvais temps.

La cuisine sera agrandie, comme prévu.

Les travaux auront lieu pendant l'année 2022 et se termineront en 2023.

Exposition « Paroles de vie, Graines de mémoire »



C'est le fruit d'un travail réalisé grâce à l'investissement de Ludovic Souliman, artiste et conteur réginéen, des enseignants des classes, à la participation logistique et financière de la Mairie d'Erquy, avec des élèves de CE2, CM1, CM2.

L'exposition sera présentée au Blé en Herbe du 26 février au 5 mars prochain.

Restaurant scolaire : nouvelle tarification, repas à 1 €

A partir du mois de janvier, la cantine scolaire d'Erquy propose 3 tarifs, établis selon le quotient familial. C'est un dispositif souhaité par l'Etat de lutte contre la pauvreté.

Quotient Familial	Coût du repas
QF ≤ 0,874 €	1,00 €
QF ≤ 1,448 €	2,80 €
QF ≥ 1,448 €	3,10 €

L'arrivée d'une nouvelle diététicienne dès le mois de janvier permettra d'assurer l'équilibre des repas servis aux enfants. Madame Mathilde Guitton, lors de deux séances dans l'année, proposera aux élèves des activités ludiques et pédagogiques autour de l'équilibre alimentaire. Pour chaque période scolaire, le chef cuisine sa « surprise du chef ». Autre nouveauté, les enfants donnent des idées de plats qu'ils se réjouiraient de manger, chaque mois, le chef et son équipe en choisissent une dans la liste et ils réalisent la recette pour les enfants.

Portage des repas

Cette année, en cuisine, des menus de fêtes avaient été préparés pour Noël et la nouvelle

année. Les personnes bénéficiant du portage, à plusieurs reprises, ont envoyé des petits mots charmants pour féliciter et remercier le chef et son équipe. C'est vrai qu'ils prennent soin de nos anciens.

— Michelle L'HARIDON
Adjointe au Maire
Éducation et vie scolaire

Nomination de Michaël NICOLAS Directeur Général des Services de la Commune d'Erquy

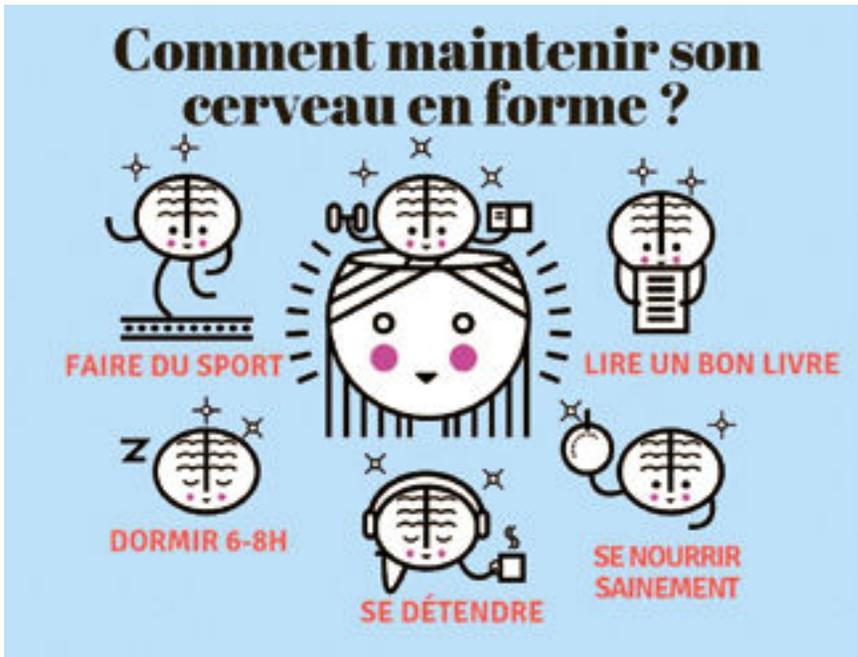
Michaël NICOLAS a été nommé **Directeur Général des Services** le 1^{er} janvier 2022. Cette nomination constitue une étape importante pour la commune, son expérience et ses qualifications seront en effet des atouts essentiels pour l'accompagnement de l'ensemble des équipes municipales.

Titulaire d'un MBA « *Management Public Territorial* » obtenu à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes et bénéficiant d'une forte expérience dans l'encadrement et la coordination de l'action publique, Michaël prend ses nouvelles fonctions dans un contexte particulier marqué par la nouvelle vague omicron. L'occasion de constater que « *l'ensemble des élus et des agents sont entièrement mobilisés* ».

VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Le corps est le temple de l'esprit

il faut continuer à l'entraîner



Si le vieillissement est un processus irréversible, notre cerveau garde sa faculté à fabriquer des neurones. Encore faut-il l'entretenir, car la santé cérébrale est avant tout une question d'exercice.

Le cerveau, tout comme un muscle, doit être entraîné pour entretenir voire améliorer ses facultés. Voici quelques bons réflexes à adopter :

Mangez sainement et avec plaisir : la santé de votre cerveau est intimement liée à la qualité de votre alimentation : les aliments pauvres en acides gras mais riches en antioxydants font des miracles sur les neurones. Fruits et légumes de saison, poissons bleus et viandes blanches, noix ... Nos intestins sont notre deuxième cerveau. Voilà de quoi vous convaincre de prendre soin de votre flore intestinale. Rien de mieux qu'une alimentation riche en aliments prébiotiques : les artichauts ou la chicorée, ont la faculté de soigner les bonnes bactéries

Le CCAS et les services sociaux remercient toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce défi de Noël à apporter un petit plus aux personnes défavorisées. Nombreux jouets, aide alimentaire ont amélioré cette période de fêtes. Merci pour vos belles actions, nous récidiverons l'an prochain !

qui vivent dans vos intestins.

Portez beaucoup d'attention à votre corps et soignez vous : de nombreuses pathologies nuisent à la santé cérébrale. Parmi elles : le diabète, le cholestérol et l'hypertension artérielle.

Oubliez le stress et ceux qui vous le provoque : Pertes de mémoire, troubles de l'attention sont autant de conséquences d'une vie trop stressante. Si vous voulez soigner votre cerveau, prenez le temps de ralentir, de respirer, et de rester zen !

La solitude est l'ennemi de votre santé ! Les interactions sociales sont fondamentales pour entretenir votre cerveau c'est l'un des premiers conseils que les médecins donnent aux personnes qui manifestent des symptômes de la maladie d'Alzheimer.

Bougez ! Les médecins ne se lassent pas de le répéter, les exercices physiques sont la clé d'une bonne santé. Marche, balades, baignades ...

Oubliez les somnifères, faites des exercices pour faire travailler votre cerveau. Pour rester jeune, ce dernier doit sans cesse se trouver devant un problème à résoudre : les devoirs des enfants, les mots croisés, les échecs ...

Profitez de la vie ! Voyages, jardinage, bricolage, musique, activités sportives, cuisine ou lecture, des études se sont déjà penché sur

ÉTAT civil

Naissance
Amalya RABARDEL, 15 décembre.

Décès
Antoine LOURENÇO, 1^{er} décembre.
André RIGOULLAY, 1^{er} décembre.
Anne HINAULT veuve GUILLOTOT, 3 décembre. Louise JAHIER veuve DÉMOCRATE, 6 décembre. Jean-Louis FOGOLIN, 8 décembre. René GAILLET, 10 décembre. Ginette BARBERON veuve HALLEZ, 15 décembre. Anna GOURIOU veuve EMERY, 17 décembre. Marcel GUYOMARD, 17 décembre. Henriette VAILLANT veuve SIMON, 20 décembre. Jacqueline DUPAS veuve TRANCHANT, 26 décembre. Nicole WILMOT épouse FOUQUET, 28 décembre.

Seuls sont publiés les avis autorisés par les familles.

ces activités qui ont montré leur efficacité pour protéger, notamment, de la maladie d'Alzheimer.

— Josyane BERTIN
Adjointe au Maire

Action sociale, solidarité et santé

Le crytérion à tête de girafe

Des meurtres sont commis à l'hôtel Beau Rivage ! Les investigations fusent, ... et si l'assassin était un client de l'hôtel ?

Cette comédie policière d'Isabelle Oheix, sera interprétée à l'Ancre des Mots par la troupe réginéenne **Les c.r.e.p.(a).d.d.é.e.** **samedi 12 et 19 février** à 20h30, **dimanche 13 et 20 février** à 15h00.



CULTURE

Mois du livre en Bretagne

Du 12 février au 13 mars 2022, dans toute la Bretagne, de nombreux libraires et bibliothécaires se mobilisent pour mettre en lumière la vitalité littéraire et la richesse éditoriale de la région !



PHOTO © CENTRE D'HISTOIRE DU TRAVAIL DE NANTES
COLLECTION CÉCILE ET GEORGES RAMPAERT

A Erquy, dans ce cadre, la bibliothèque municipale organise plusieurs événements autour de l'**Histoire populaire de la Bretagne**.

Une exposition de photographies d'archives issues des musées bretons aura lieu du 1^{er} février au 13 mars, elles viendront témoigner d'un siècle d'histoire, celle des paysans, des ouvriers, des marins, celle des hommes et des femmes sans histoire, des humbles, des anonymes.

Une visite guidée de l'exposition sera proposée **samedi 19 février** à 17h00 par Alain Croix, universitaire et historien, fin connaisseur de ces photographies.

Une conférence d'Alain Croix se tiendra **dimanche 20 février** à 16h00. La rencontre sera suivie d'une séance de dédicaces de son livre éponyme, pour ceux qui le souhaitent. La participation à ces rencontres est gratuite mais la réservation est vivement recommandée !

Enfin, l'Académie des Arts & Sciences de la Mer présentera **vendredi 25 février** à 16h30 ses *Carnets de voyage en Mer des Indes*, avec Daniel Girault, Yves Meslin et Guy Le Gal.

— Fabienne LESVENAN
bibliotheque.erquy.bzh

6

8 00 kms séparent la grotte de Pech Merle dans le Lot où il y a 30000 ans des hommes ont peint sur les parois, de Bure dans la Meuse, où les hommes d'aujourd'hui envisagent d'enterrer les déchets radioactifs. Etienne Davodeau a parcouru à pied, la distance séparant les 2 villages, essayant de comprendre « *ce qui sépare et ce qui relie ces deux lieux* ». Il s'intéresse aux traces, au sol en particulier. C'est aussi une BD sur la randonnée en elle-même, un journal de bord avec des passages vraiment drôles. Et puis il y a les rencontres du hasard, dans les villages, sur les chemins, la marche avec les amis qui l'ont rejoint le temps d'une ou deux étapes, ou avec des scientifiques ou des militants, souvent les deux, qui vont nous aider à comprendre un domaine en particulier, en lien avec le nucléaire : un agronome, un scientifique pronucléaire finalement devenu un virulent opposant de l'atome, une sémiologue, ... etc. C'est instructif, ni pontifiant ni simpliste, Davodeau a trouvé le bon rythme pour faire comprendre aux lecteurs les enjeux de l'enfouissement des déchets nucléaires, enjeux écologiques évidemment mais

aussi éthiques, philosophiques avec des passages qui confirmeront le sous-titre : « *Journal d'un vertige* ». Le dessin est magnifique, avec des vues panoramiques des paysages traversés, notamment dans le Massif Central. A la fois récit de voyage, bande dessinée documentaire, humaniste et engagée, **Le droit du sol** est un chant au vivant et qui, mine de rien, inscrit l'homme dans le « grand cercle du monde ».

Etienne Davodeau
Le droit du sol



— Fabienne LESVENAN
bibliotheque.erquy.bzh

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Bretagne est la seule région du monde pour laquelle Coca-Cola a consenti à modifier sa charte graphique. En raison de la spécificité du marché breton (la présence de Breizh Cola), la firme a mis dans ses publicités bretonnes des couleurs et des éléments graphiques qu'elle n'utilise jamais d'habitude.

ZOOM

Le journal ? C'est tout ce que les femmes n'ont pas écrit, mais auraient pu écrire, et qu'elles racontent à leurs copines ! C'est aussi tout ce que les hommes n'ont pas écrit,

mais qu'ils racontent de façon très claire à leurs potes. Au final, avec sa tendresse, ses mimiques, son humour et sa verve, Nilson brosse ses règles de vie du couple. Un précieux sésame et un

spectacle débordant d'humanité. Le journal d'Amélie, one man show de Nilson, samedi 26 février à 20h30 à l'Ancre des Mots, organisé par Erquy en Scène.





Pierre LESNARD
Conseiller communal
Vice-président de Lamballe Terre & Mer, en charge de la promotion du tourisme

Groupe majoritaire Erquy une ère nouvelle

ERQUY sera toujours ERQUY

Originaire de Lamballe et marié à une fille des Hôpitaux, j'habite ERQUY depuis 2008. Notre activité professionnelle liée au tourisme et ma présence à Lamballe Terre & Mer en charge du tourisme me montrent chaque jour l'importance et la notoriété qu'a acquis notre ville.

En effet ERQUY, 4^{ème} port de pêche en France (tout près du podium cette année), sa coquille Saint-Jacques labellisée, ses nombreuses activités nautiques permettent d'en faire la renommée. Erquy a gardé son authenticité avec ses beaux villages de pêcheurs, ses maisons de grès rose. Les nombreux circuits de randonnée, le GR34, la vélomaritime

permettent de découvrir notre patrimoine architectural en passant sur les viaducs de CAROUAL et du marais et aussi l'histoire de notre cité.

Erquy est la ville départ du grand site de France Cap d'ERQUY- Cap FREHEL. Les animateurs naturalistes de cette entité nous font découvrir les belles plages sauvages, l'îlot Saint-Michel, la faune et la flore qui y résident. ERQUY rayonne non seulement en Bretagne mais aussi en France et à L'étranger. Le dynamisme de notre tissu associatif met en valeur notre ville à travers ses nombreuses manifestations : la fête de la coquille Saint-Jacques (qui aura lieu je l'espère en 2023), le pardon de Saint-

Michel, le trail Landes & Bruyères, les estivales de volley, le jumping, les activités liées au nautisme mais aussi les activités culturelles à travers les expositions, le cinéma, le festival de la BD (clin d'œil à notre village d'Asterix), attirent de plus en plus de monde.

Nous avons la chance d'avoir des commerces ouverts à l'année et la plus grosse capacité d'accueil du territoire, alors soyons fiers d'habiter ERQUY et parlons en autour de nous, c'est la meilleure publicité.

Ceux qui viennent à ERQUY parce qu'ils en avaient « *entendu parlé* » nous disent que c'est encore plus beau que ce qu'ils avaient imaginé.



**N. DETREZ
Y. MORIN
S. RENAUD
M. CHALVET**
Conseillers municipaux

Groupe minoritaire Erquy ce lien qui nous anime

La communication n'est pas au top

La communication entre élus s'est certes améliorée mais est loin d'être satisfaisante. A quoi sert le Conseil Municipal si la majorité décide seule ?

Le non renouvellement du contrat de notre Directeur Général des Services a été décidé dans la plus grande discrétion et l'impact financier pour la commune n'est pas bien précis. Au dernier Conseil Municipal, nous avons souhaité connaître le montant de la transaction. Réponse : « *L'intéressé ne souhaite pas que la somme soit divulguée* ».

C'est pourtant de l'argent public, l'argent des contribuables !

Plus de DGS, donc appel à un cabinet privé pour établir le budget de la commune. Quel montant ? Quels critères ? Quels services ? Il n'y a jamais eu d'échanges en commission ad hoc.

Nos questions au dernier Conseil Municipal :

Quel est le montant de l'opération ?
Réponse : 15 000 €. Ce montant représente 0,0015 % d'un budget de 10 millions d'euros, cela nous paraît dérisoire.

Quelle est la mission de ce cabinet privé ?
Réponse : Préparation du budget avec les élus et les services concernés.

Assure-t-il le suivi ? Réponse : Oui, tout au long de son exécution.

Si ces décisions sont de la compétence du Maire, il doit en informer les élus et la population.

Nous avons appris, en lisant le RéginéA, que le Conseil Municipal des Enfants est en place : personne n'a été mis au courant, ni la commission adéquate, ni Monsieur le Maire qui, en commission Ressources Humaines, a dit ne pas en avoir été informé. Un travail d'équipe ?

Il reste des progrès à réaliser dans le domaine de la communication.



Jean-Paul LOLIVE
Conseiller municipal

Groupe minoritaire Erquy solidaire à gauche

Plus nous trions, plus nous payons

Comme les services de l'eau et de l'assainissement, la gestion des déchets ménagers suscite bien des interrogations.

Il faut savoir que le 21 janvier 2020, les élus de Lamballe Terre & Mer ont décidé d'harmoniser le mode de financement de la gestion des déchets en créant une redevance incitative effective depuis le premier janvier de cette année.

Première remarque : cette redevance qui s'adresse à tous les usagers des services de collecte et des déchetteries remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères avec la conséquence suivante : l'usager

remplace le contribuable. Vous allez payer selon vos besoins sans qu'il ne soit tenu compte de vos moyens. Nous reviendrons sur cette question contraire à la politique de solidarité que nous défendons.

Nos bacs sont maintenant « pucés » afin de pouvoir comptabiliser les levées. La facturation se décomposera comme suit :

- une part fixe annuelle comportant 12 levées et 12 accès aux déchetteries pour les résidents à l'année ;
- une part variable calculée selon le nombre de présentations des bacs à la collecte des déchets.

Les montants varient selon la capacité des bacs. Un autre forfait existe pour les estivants et résidences secondaires ... une usine à gaz.

Nos élus semblent avoir oublié par ailleurs que la gratuité des déchetteries venait encourager un geste citoyen consistant à déposer soi-même des « encombrants » et autres déchets verts faisant auparavant l'objet d'une collecte. A bientôt les fossés regarnis. A noter que tous les élus d'Erquy présents au conseil communautaire ont voté pour ce nouveau dispositif. Nous ne saurions les rejoindre.

Yves HAMON

Landes & Bruyères



... ou « l'effort sublimé par un cadre magique ». Rencontre avec le président de la nouvelle association organisatrice de l'épreuve, Yves Hamon.

Cinq générations de Hamon se sont baignées dans les eaux bleues de Caroual. Leur maison, construite par les grands-parents maternels en 1929, d'abord résidence de loisirs est devenue résidence principale en 1999.

Dès son installation à Erquy, Yves s'investit rapidement dans les associations réginiennes, Il fut notamment vice-président et trésorier de l'office de tourisme pendant plusieurs années. Membre du comité d'organisation de la fête de la coquille Saint-Jacques en 2005 et depuis de nombreuses années projectionniste à l'Armor Ciné. Sa rencontre avec Jean Paul Mahé en 2002 l'a fait participer dès la première édition à l'organisation de Landes et Bruyères ; il y restera dix ans.

En Octobre 2020, la municipalité demande à Yves et à Joseph Rouxel son ami, s'ils veulent bien mettre en place une organisation indépendante de la Commune d'Erquy pour assurer la pérennité de l'évènement. Ils ont accepté de relever le défi.

Un groupe de travail constitué de Daniel Baudouard, Yves Hamon, Marité Le Roux, Jacques Meheut, Joseph Rouxel et Yves Tombette (à titre personnel), est validé.

Fin octobre 2020 l'association est créée. Elle a pour objet **La promotion et la valorisation touristique du patrimoine Naturel « Cap d'Erquy-Cap Fréhel » par l'organisation de manifestations sportives et culturelles.**

L'organisation de ce week-end sportif qui aura lieu les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2022, représente 10 mois de travail, 600 bénévoles, 4 communes (Erquy, Fréhel, Plévenon, Plurien), la Communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, le Conseil régional de Bretagne, 4000 participants, 8000 visiteurs.

« *Donnez à Landes & Bruyères un peu de votre temps* ».

Le cri du coeur du Président et de son groupe de travail : craignant une moindre mobilisation des bénévoles au cause des deux éditions annulées et de la pandémie, Yves lance un appel :

« *Maintenant en toute simplicité je vous dis : j'ai besoin de vous, et de vous TOUS. Donnez à Landes & Bruyères un peu de votre temps, transmettez votre savoir, transmettez vos compétences, Landes & Bruyères a besoin de vous.*

Vous pouvez vous inscrire ou confirmer votre présence sur le site web de l'épreuve : **landesetbruyeres.bzh**.

—

Josyane BERTIN

Adjointe au Maire,

Action sociale, solidarité et santé.



PHOTO JOSYANE BERTIN



PHOTO PIERRECK MÉNARD - 2019